



Fonction Publique

COMMUNIQUÉ

La répression anti-syndicale doit cesser. Soutien aux 3 enseignant-es du lycée F. Mauriac de Bordeaux

Depuis plusieurs mois, les libertés publiques sont attaquées par le gouvernement Macron, qui s'est engagé dans une dérive autoritaire et liberticide : liberté de manifester, liberté d'expression, liberté d'association, et la répression notamment anti-syndicale se développe fortement dans la fonction publique.

Un inspecteur du travail a été suspendu de ses fonctions pour avoir simplement demandé à un employeur du matériel de protection pour des salarié-es.

Des agent-es du secteur de la santé ont été inquiété-es pour avoir dénoncé les conditions d'utilisation des matériels de protection. 4 enseignant-es du lycée de Melle ont été lourdement sanctionnées après avoir participé à un mouvement national de protestation contre la réforme du bac Blanquer dite des E3C.

C'est aujourd'hui pour la même raison, avoir simplement suivi un appel aux actions syndicales sur l'ensemble du territoire contre la réforme des E3C, que 3 enseignant-es du lycée François Mauriac de Bordeaux sont aujourd'hui mis-es en cause et menacé-es de sanctions disciplinaires.

Cette situation est inadmissible. Toutes les procédures et sanctions envisagées doivent être abandonnées.

Soutien aux enseignant-es du lycée François Mauriac.

Aucun-e agent-e ne doit être mis-e en cause ou inquiété-e pour sa participation à des actions syndicales.

La répression anti-syndicale doit cesser !

9 décembre 2020



Solidaires fonction publique

31 rue de la Grange aux Belles — 75010 PARIS — Tél. 01 58 39 30 20
<http://www.solidaires.org/> – contactfp@solidaires.org